



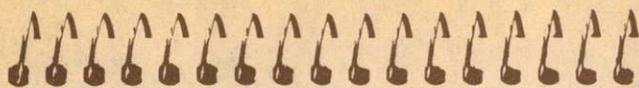
service de l'information (514) 598-2155
1601, de Lorimier, Montréal H2K 4M5

CSN no 173 semaine du 5 au
11 novembre 1982

nouvelles csn

**succès du 24 heures
dans le secteur public
200,000 ONT DÉBRAYÉ**





agenda du mouvement

novembre

- 10-12 CSN bureau confédéral, à Québec
- 11-14 **Festival d'automne de la vidéo** quatre soirées de vidéos, au café-bar L'entre-nuit, rue Rachel, à Montréal
- 12-14 **conseil central des Laurentides** congrès régulier
- 18-19 CSN session de formation pour les salariées-s sur les changements technologiques, à Montréal
- 24-27 **conseil central de Sherbrooke** congrès régulier
- 30-1-2 CSN comités de la condition féminine des conseils centraux et des fédérations: préparation du colloque international sur **les effets des conditions de travail sur la santé des femmes**, à Montréal

décembre

- 2-3 CSN session de formation pour les salariées-s sur les changements technologiques, à Québec
- 3-4 **conseil central de Drummondville** mini-congrès
- 9-11 **FNSBB** congrès spécial de la fédération, à Québec
- 13 CSN réunion du comité de la condition féminine
- 15-17 CSN conseil confédéral, à Montréal

L'équipe nouvelles csn

rédaction: Jean-Noël Bilo-deau, Jean-Anne Bouchard, Guy Ferland, Jacques Gauthier, Henri Jalbert, Jean-Pierre Paré, Michel Rioux.

diffusion: André Sauvé.

secrétaire: Louise Filteau.

télécommunications: Jeanne Belzil, Bé-rangère Marchand.

photographie: archives CSN, Pierre Gauvin-Evrard, Bertrand Carrière, François Rivard, Louise de Grosbois, Karl Tremblay.

collaboration: Marcel Benoît, Michel Crête, Clément Guévremont, Luc Latraverse, Édith Pariseau, Gaston Pouliot, Célestin Desjardins et Benoît Munger.

nouvelles csn, organe officiel de la CSN, paraît tous les lundis à l'intention des travailleurs et des travailleuses.

Composé, monté et imprimé par les travailleurs et travailleuses de Interlitho Inc., 254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent.

secteur public

"Le Front commun, c'est un droit acquis, c'est un défi. Si le gouvernement traverse les syndicats du secteur public, il traversera l'ensemble des acquis véritables de la population du Québec."

Gérald Larose

Il n'était plus question de secteur public et de secteur privé, il était surtout question d'une lutte, d'une même et unique lutte contre un gouvernement qui fait des lois contre les travailleuses et les travailleurs, contre des patrons qui profitent de ces lois pour faire peur aux moins bien organisés.

secteur privé

les fédérations du privé rencontrent René Lévesque

Le mardi 9 novembre, les présidents de la CSN et des fédérations du secteur privé rencontraient le Premier ministre québécois pour lui remettre des propositions concrètes de création d'emplois, propositions élaborées dans le document "Du travail pour tout le monde, une stratégie sectorielle".

Cette rencontre s'inscrit dans la démarche votée en conseil confédéral cet automne concernant les négociations nationales et sectorielles sur la question de l'emploi. Les présidents des fédérations ont souligné que la situation était urgente et que la plupart des projets soumis sont réalisables à court terme.

René Lévesque s'est dit

prêt à considérer ces propositions en établissant toutefois des priorités selon les secteurs. Il s'est engagé à procéder, à court terme, à un échange de données sur l'état de la situation dans les divers secteurs de l'activité économique. Des rencontres en comités de travail se tiendront ultérieurement entre les intervenants, patronat, gouvernement et la CSN, pour discuter des moyens et modalités pour concrétiser les projets de création d'emplois.

Cette rencontre, qui a porté essentiellement sur la question de l'emploi, constitue l'amorce du processus de négociations, devant déboucher sur des moyens de contrer le chômage.

200,000 DANS LA RUE



La tournée des fédérations du secteur privé à travers la province est démarrée. Dans les régions visitées jusqu'à maintenant, soit Québec et Sorel-St-Hyacinthe, les exécutifs des syndicats discutent avec intérêt des propositions concrètes de création d'emploi. Plusieurs y vont de leurs suggestions, de leurs contributions pour enrichir la plate-forme soumise à la discussion "Du travail pour tout le monde, une stratégie sectorielle".

On s'interroge par exemple à savoir pourquoi nos autobus fonctionnent au pétrole alors qu'on a des surplus d'électricité au Québec et que l'Hydro-Québec ralentit ses activités. À Edmonton en Alberta, là où le pétrole coule à flot et coûte beaucoup moins cher, les transports en commun utilisent l'énergie électrique, moins polluante.

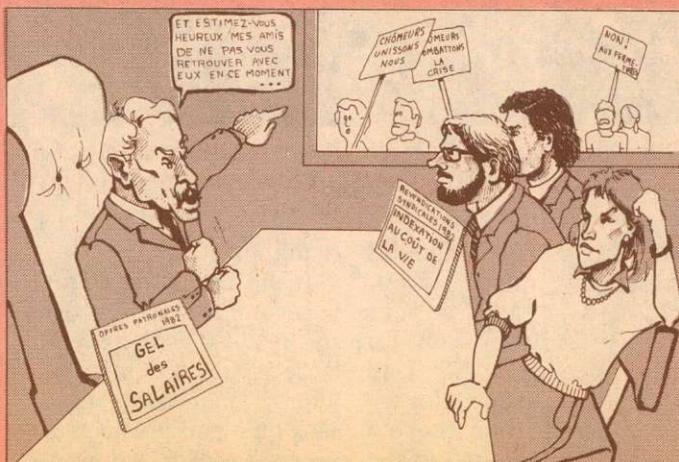
Un travailleur de la Do-

PARLONS EMPLOI

nohue à Clermont, a suggéré que le bouleau et le tremble, qui sont laissés à pourrir sur place dans les forêts après la coupe, soient utilisés pour chauffer l'usine à la place du mazout. Un tel projet permettrait de donner du travail à des centaines de forestiers, qui ne travaillent présentement que quelques mois

par année, et encore.

Les travailleurs et travailleuses connaissent bien les entreprises où ils travaillent tous les jours. Ils savent les ressources qui sont utilisées, les marchés où sont destinés leurs produits, les nombreuses incohérences dans la gestion des entreprises. Les travailleurs ont des choses à dire.



La tournée en est encore à ses débuts et déjà les suggestions et propositions sont nombreuses.

Lors de la visite à Sorel, le 8 novembre, les travailleurs réunis dans le cadre des débats sur l'emploi se sont rendus à une assemblée aux portes de Marine Industries où se sont joints des travailleurs et travailleuses des usines, hôpitaux et cegep de la région. Cette assemblée, où assistaient quelque 500 personnes, visait à faire connaître la demande par le syndicat de Marine d'une enquête publique sur la gestion de cette entreprise d'État et exiger la relance de la division navale.

La tournée se poursuit à Drummondville le 15, à Gaspé le 18, et dans d'autres villes jusqu'à la fin novembre. C'est une occasion de débattre de la situation et de ce qu'il y a à faire pour s'attaquer au problème du chômage. C'est à ne pas manquer...

4 nouvelles csn

En résistant à une décision injuste de leur employeur par une simple requête judiciaire, une quarantaine de travailleurs et travailleuses d'Alma dont le syndicat est en voie de formation ont réussi ce que les réactions virulentes, les protestations indignées, les dénonciations et les pressions politiques du milieu n'auraient peut-être jamais pu faire: ramener à Alma les bureaux de la Fédération des sociétés d'entraide économique (au moins pour un temps) et forcer son président, Justin Dugal, à démissionner.

texte: Benoît Munger
photographies: Karl Tremblay

LES EMPLOYÉ-E-S RAMÈNENT L'ENTRAIDE À ALMA

Dans ses plans concoctés en secret et connus seulement d'une poignée de personnes, M. Dugal avait oublié une petite chose: la détermination des employés à ne pas se laisser imposer une décision qui leur causait préjudice.

Imaginez! Vous vous présentez au travail un vendredi matin comme d'habitude pour vous faire dire, par un garde posté à la porte, que votre employeur a fait déménager, pendant la nuit, les bureaux 228 kilomètres plus loin et qu'il vous y attend lundi matin, comme ça, tout bonnement. Huit jours plus tard, lorsqu'il voit bien que ces employés n'iront pas travailler à Québec avant d'avoir épuisé tous les recours, il déclare placidement devant la presse montréalaise qu'il les considère comme étant en grève illégale.

Loufoque, penserez-vous? Pas du tout car c'est précisément la situation qu'ont vécue, le matin du 22 octobre à Alma, les em-



C'est ainsi que les employé-e-s de l'Entraide ont été accueilli-e-s le 22 octobre, lorsqu'ils se sont présenté-e-s au travail.

ployés de la Fédération des sociétés d'entraide regroupés dans un syndicat pour lequel la Fédération du commerce de la CSN, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, avait déposé une requête en accréditation un mois et

deux plus tôt.

Justin Dugal avait prévu beaucoup de choses dans son plan — garder secrète la décision de déménager, louer à Québec des locaux sans qu'à peu près personne ne le sache, déménager

en pleine nuit, placer le lendemain les présidents des sociétés d'entraide réunis en assemblée générale devant le fait accompli, laisser lentement s'apaiser les protestations qui, croyait-il, se limiteraient à



la région et compter sur la neutralité du gouvernement — mais il a, semble-t-il, oublié que les employés pouvaient tout remettre en question par une simple démarche judiciaire, celle de la requête en injonction.

Le code du travail est clair

L'ENTRAIDE NE POUVAIT PAS DÉMÉNAGER

Un article du Code du travail, l'article 59, stipule qu'à compter du dépôt d'une requête en accréditation, un employeur ne doit pas modifier les conditions de travail de ses salariés sans le consentement écrit de chaque association requérante.

C'est pour avoir violé cet article que Justin Dugal a vu ses beaux plans s'effondrer. Un juge de la Cour supérieure du district de Roberval, M. Jacques Philippon, a en effet émis, à la demande du syndicat, une ordonnance d'injonction interlocutoire forçant la Fédération à ramener ses bureaux à Alma: *"Le déménagement, de proclamer le juge, constitue sans aucun doute un changement majeur dans les conditions de travail des employés"*.

premier. *"C'est la victoire de la raison"*, a affirmé le second tandis que l'autre soulignait l'importance du jugement en jurisprudence.

le travail du syndicat n'est pas fini

Conscient que le nouveau syndicat a encore du pain sur la planche — obtenir son accréditation, préparer un projet de convention et le négocier, remettre en marche une institution à toutes fins pratiques complètement paralysée, s'assurer que leur lieu de travail restera à Alma — Richard Thériault soulignait, le matin du jugement, que les employés avaient raffermi les liens qui les unissaient pendant cet épisode difficile. Et ces liens, a-t-il ajouté, étaient déjà solides face aux décisions arbitraires de leur employeur qui a réussi à se mettre tout le monde à dos, des plus hauts cadres aux plus modestes employé-e-s.

un précédent important

Pour la première fois, souligne l'avocat de la CSN, Claude Roy, le lieu de travail est reconnu en Cour comme étant partie des conditions de travail et donc s'appliquant à l'article 59: *"C'est un grand précédent pour le mouvement syndical"*, a-t-il lancé dans l'euphorie qui a suivi le jugement Philippon, le vendredi 5 novembre.

Jean-Paul Lapointe, un permanent à la Fédération du commerce, Richard Thériault, le président du syndicat, et Jean-Claude Martel, président du Conseil central du Saguenay-Lac-Saint-Jean, jubilaient aussi le matin où la décision du juge a été rendue: *"C'est une grosse victoire syndicale"*, a soutenu le



Justin Dugal (à droite) se doutait-il qu'il allait connaître son Waterloo devant cette Cour?



Un groupe d'employé-e-s parmi la foule qui se pressait à l'audience à Roberval.

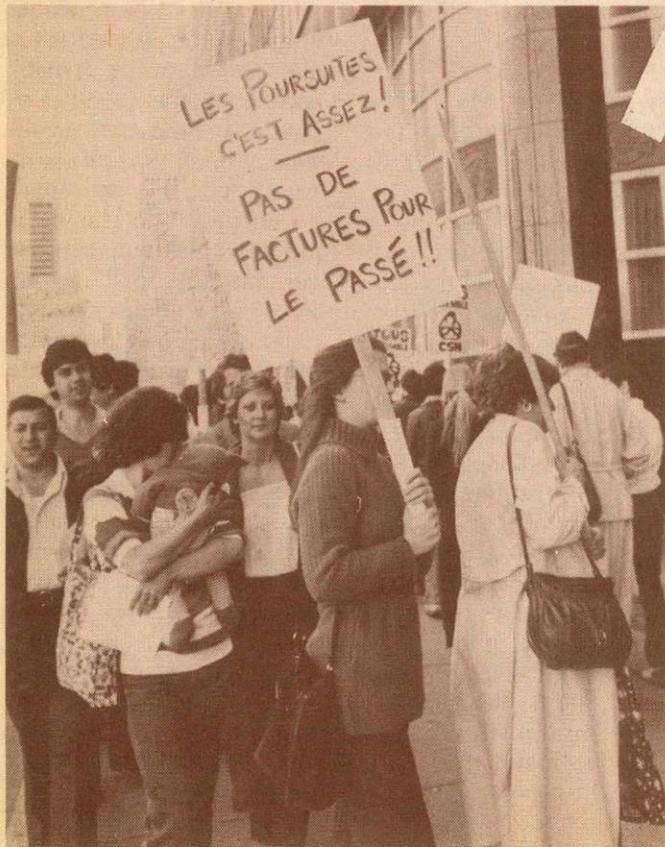


Richard Thériault (à gauche), le président du syndicat des employé-e-s de la Fédération des sociétés d'entraide, lors des audiences.

DOSSIER

**pour les employé-e-s
à pourboire**

**IL FAUT ARRÊTER
LES POURSUITES
ET RENDRE LE
POURBOIRE
OBLIGATOIRE**



La seule façon de corriger véritablement l'injustice sociale dont sont victimes les travailleurs et travailleuses au pourboire, injustice d'ailleurs avouée par le gouvernement, c'est d'imposer directement sur la facture des frais de services automatiques de 15%.

Telle est la principale revendication de la CSN contenue dans le mémoire qu'elle a présenté cette semaine à la commission parlementaire du ministère du Revenu sur la situation des travailleurs et travailleuses au pourboire du Québec. Ce mémoire a été étudié et adopté par les syndicats du secteur hôtellerie-restauration affiliés à la CSN, laquelle est maintenant la centrale la plus représentative dans ce secteur; au nombre de 30, ses syndicats regroupent 5,500 membres, dont 2,000 sont assujettis au régime du pourboire.



arrêter les poursuites

Nous exigeons de plus du gouvernement qu'il cesse immédiatement son "opération récupération d'impôts" auprès de ces travailleurs et travailleuses, qu'il se désiste de ses poursuites en justice actuellement en cours et qu'il rembourse sous forme de crédit d'impôts ceux et celles qui ont déjà été cotisés rétroactivement. Nous croyons en effet qu'en agissant pour corriger dans le

futur une situation qu'il estime lui-même injuste tout en continuant, sur la base de cette même injustice, à récupérer par la force des impôts pour le passé, le gouvernement crée à ces travailleurs et travailleuses une nouvelle injustice.

le problème

Depuis qu'il a institué, en 1940, un régime de sous-salaires minima pour diverses catégories de salariés, le gouvernement a toujours toléré que les gens au pourboire ne déclarent

pour fins d'impôts qu'une partie de leurs revenus provenant de la "gratification" appelée pourboire. Cette situation était acceptée tacitement par toutes les parties en cause, avec les avantages et les inconvénients qui en découlaient pour chacune d'elles.

Mais voilà que les gouvernements, assoiffés de revenus qu'ils se refusent à puiser chez ceux qui profitent le plus de la crise actuelle, cherchent à faire payer aux travailleurs et travailleuses au pourboire des impôts sur leur revenu provenant de ces pourboires, brisant ainsi unilatéralement et sans compensation l'entente tacite qui existait auparavant.

en avoir pour notre argent

Disons-le tout de suite, les travailleurs et travailleuses au pourboire ne refusent pas de payer l'impôt sur la totalité de leurs revenus. Mais ils exigent en retour d'en avoir pour leur argent. C'est-à-dire: s'ils doivent assumer les mêmes obligations fiscales que tout salarié, ils veulent retirer les mêmes avantages sociaux que tout salarié. À l'heure actuelle, lorsque vient le temps de calculer les prestations d'assurance-chômage, de pension, d'assurance-maladie ou d'accident de travail auxquelles ils ont droit, les gouvernements ignorent totalement ces revenus réels que sont les pourboires et établissent les montants de leurs bénéfices sociaux sur l'unique base de leur sous-salaire minimum de \$3.28/l'heure. Ce qui fait, par exemple, que le travailleur ou la travailleuse au pourboire paie aujourd'hui de l'impôt sur \$10,000 de revenus mais reçoit de l'assurance-chômage ou autres bénéfices sociaux comme s'il en avait

une solution juste... et payante!

Après étude approfondie de la question et du Livre

vert par nos membres concernés et par les économistes, avocats et autres personnes-ressources de la CSN, nous en sommes venus à la conclusion que

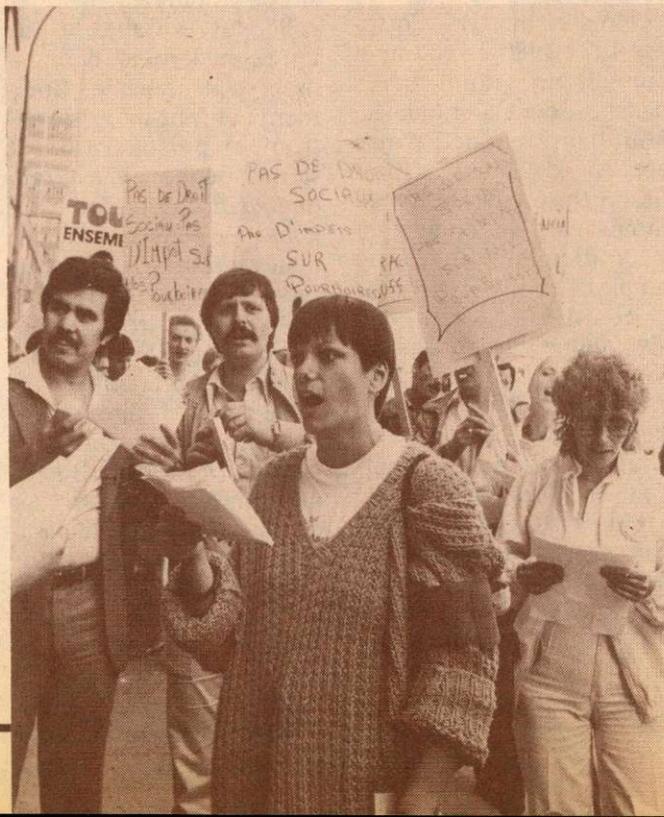
Les revendications des gens à pourboire

- **arrêt immédiat de "l'opération récupération d'impôts" et remboursement pour ceux qui ont déjà été cotisés;**
- **imposition des frais de services automatiques de 15% sur toute facture, calculés sur le montant total avant taxe;**
- **adoption d'une facture uniforme pour tous les restaurants afin de limiter l'évasion fiscale des employeurs;**
- **amendements à la loi des normes minimales de travail pour assurer la distribution véritable de tous les pourboires aux travailleurs et travailleuses et pour obliger les employeurs à contribuer aux régimes de sécurité sociale sur la base du revenu réel tiré de l'emploi;**
- **abolition du statut de travailleur autonome.**

la seule solution à ce problème qui rende justice aux travailleurs et travailleuses à pourboire, c'est-à-dire qui leur accorde les mêmes droits qu'aux autres salariés (puisque on leur impose les mêmes obligations), c'est celle des frais de services automatiques de 15% appliqués sur la facture, avant taxe.

Nous savons déjà que diverses associations d'employeurs, chambres de commerce, conseil du patronat et autres s'opposent farouchement à cette formule. À la lumière des expériences vécues dans le milieu de la restauration et de l'hôtellerie par nos membres, nous comprenons fort bien pourquoi: il est clair qu'un tel contrôle des revenus des employés permettra au gouvernement de connaître le véritable chiffre d'affaires d'un bon nombre de ces établissements qui pratiquent systématiquement l'évasion fiscale par toutes sortes de procédés. Les travailleurs et travailleuses au pourboire le savent: il est probable qu'il y ait là plus de revenus perdus par le gouvernement que chez de simples salariés qui, en février 1982, gagnaient moins que \$160. par semaine en moyenne, selon les propres statistiques du gouvernement.

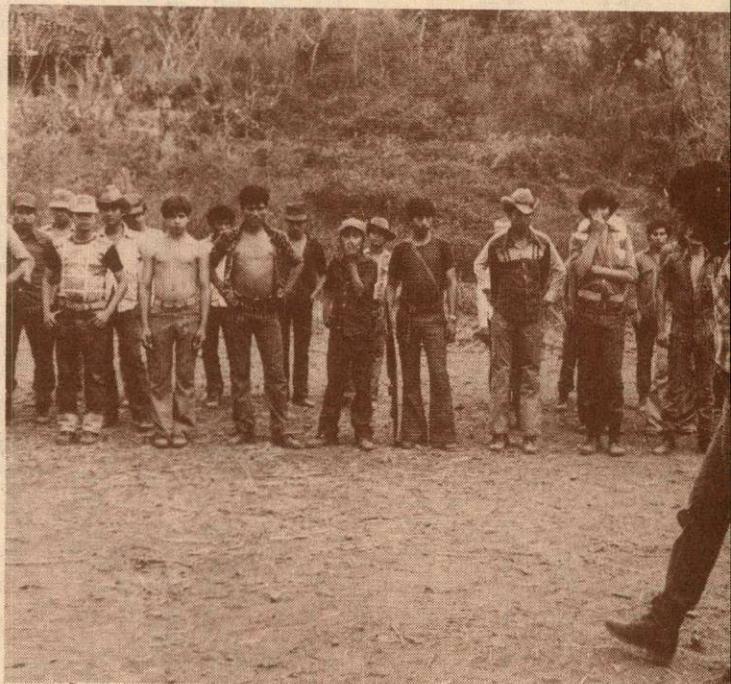
Les revendications que nous soutenons dans notre mémoire ont le double avantage de rendre justice aux travailleurs et travailleuses au pourboire du Québec, qui, dans la majorité des cas, n'ont pas la possibilité d'accéder au syndicalisme parce que le gouvernement refuse toujours d'inclure l'accréditation multipatronale au code du travail, et de régulariser pour l'avenir une situation dont personne ne profite vraiment, sauf les employeurs.



pendant que l'avance des révolutionnaires se confirme dans l'est du Salvador

LA DROITE REFUSE DE NÉGOCIER ET ACCENTUE LA RÉPRESSION

Depuis le début d'octobre, la situation au Salvador évolue rapidement à la fois sur les fronts politique et militaire. En même temps, en effet, que le Front Marti pour la Libération Nationale (FMLN) lançait une vaste opération militaire dans la région orientale du pays, il s'associait à son aile politique, le Front Démocratique Révolutionnaire (FDR) pour exiger de l'armée et du Gouvernement du Salvador un dialogue direct qui mettrait fin à la guerre. Cette négociation ayant été refusée par le dirigeant d'extrême-droite et président de l'assemblée constituante, le major Roberto D'Aubuisson, l'offensive des forces révolutionnaires dans les départements de l'est se continue et on craint maintenant un coup d'État militaire qui ramènerait l'armée directement au pouvoir.



Alpha Diffusion/Michel Phillipot/Sygnia

L'offensive des forces militaires révolutionnaires, connue sous le nom de "Héros et martyrs d'octobre 1979-1980" a connu et connaît un grand succès dans les régions orientales, à un point tel que l'armée apparaît de plus en plus désorganisée, de moins en moins capable d'endiguer l'écroulement du régime en place.

Résultats: l'armée a abandonné plusieurs garnisons sans même combattre. Certains soldats, désobéissant à leurs chefs qui ne voulaient pas qu'ils se rendent à "l'ennemi", sont capturés par les révolutionnaires sans même offrir de résistance pour être ensuite remis, pour les jeunes de moins de 16 ans, à la Croix Rouge internationale. D'autres désertent soit

pour rejoindre le FMLN, soit pour fuir vers le pays voisin, le Honduras.

Scènes typiques d'une armée en déroute, démoralisée, mal préparée. Comment pourrait-il en être autrement puisque l'armée salvadorienne en est rendue à recruter de force des jeunes de 13, 14 ou 15 ans; et de plus, selon des soldats capturés, la consommation d'alcool et de drogue a considérablement augmenté au sein de cette armée.

Ce qui a fait dire dernièrement au lieutenant-colonel américain J.H. Buchanan, suite à une tournée d'inspection auprès de l'armée salvadorienne, que "même avec toute l'aide massive américaine et l'entraînement des soldats salvadoriens aux USA, la situation de l'armée salvado-

rienne est à un point mort." Il reconnaissait, entre autres choses, que l'entraînement plus poussé donné à 1,600 soldats d'élite salvadoriens était trop sophistiqué pour eux et que de toute évidence les forces de la guérilla étaient mieux préparées.

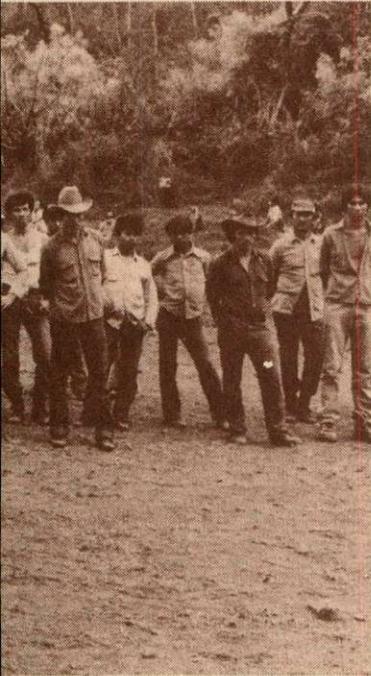
les forces politiques de droite sont divisées

Face à une telle situation militaire et malgré le refus du Gouvernement D'Aubuisson de négocier avec l'opposition, les forces de droite, qui sont au pouvoir, ne forment pas un bloc uniforme. En fait, les tensions se font de plus en plus sentir entre les différents partis qui forment la coalition gouvernementale dite

des dirigeants politiques, ouvriers et paysans ont été arrêtés ou sont disparus: exigeons que leurs lieux de détention soient connus ou qu'ils soient libérés, selon le cas.



Alpha Diffusion/Michel Philippot/Sygma



les parties opposées, il y a les évêques de la Conférence épiscopale du Salvador qui, pour mettre fin à la répression qui écrase le peuple, se proposent comme médiateurs. Malheureusement, le gouvernement civilo-militaire au pouvoir n'a non seulement pris en compte cette offre de médiation et de négociation, mais il a intensifié la guerre et la répression.

les Américains sont inquiets

Il n'y a pas que les militaires américains qui se posent des questions sur le régime actuel au Salvador, l'ambassadeur Hinton y est allé lui aussi de ses remarques, surtout à la suite des élections américaines du 2 novembre: sur ce dernier point, il a déclaré qu'il serait maintenant plus difficile de faire voter les crédits militaires pour le Salvador puisqu'il est maintenant connu que depuis 1979, plus de 30,000 personnes ont été assassinées.

Dans cette foulée, plusieurs groupes de pression revendiquent auprès du secrétaire d'État George Shultz que les États-Unis retirent leur soutien au Salvador. Parmi ces groupes, l'Union américaine des libertés civiles et America Watch, qui estime que la répression et les arrestations, principalement de dirigeants de l'opposition et de leaders syndicaux, illustrent clairement la mort de la démocratie au Salvador.

"d'unité nationale" et seul le veto de l'ambassadeur des USA au Salvador, Deanne Hinton, empêche l'expulsion de la Démocratie chrétienne de ce gouvernement provisoire.

Du côté des dirigeants de l'armée, les divergences sont tout aussi profondes: pendant que certains rêvent carrément d'un nouveau coup d'état et d'extermination du FDR-FMLN, d'autres, moins nombreux, sont plus attentifs aux appels lancés de l'extérieur par des leaders militaires exilés qui voudraient entreprendre le dialogue avec le FDR-FMLN.

L'Église prend parti pour le dialogue

Dans le groupe qui favorise les négociations entre

La répression s'accroît au Salvador et vise plus particulièrement les dirigeants ouvriers et paysans. Les arrestations sont nombreuses et les disparitions sont monnaie courante.

Voici les noms de dirigeants syndicaux pour qui il est urgent de faire des pressions auprès des gouvernements:

Raul Antonio Castro Palomares (secteur vêtement et textile) Silvestre Ortiz (industrie du sucre), Daniel Avalos, Pablo Ramirez Cornejo (industrie de l'acier), Mauricio Alejandro Valenzuela et Roberto Alfredo Portillo Sorto (syndicat de l'électricité), Adolfo Morales (syndicat du café), Concepcion Castro et ses deux enfants, (le mari a été assassiné), Alejandro Martinez Avalos (syndicat du transport), Pedro Ramirez (fédération des syndicats unis, tous occupent des postes de direction au niveau syndical. Le CUS (Comité d'unité syndicale) lance un appel pressant pour sauver la vie de ces dirigeants portés disparus entre le 10 septembre et le 15 octobre dernier.

pour les appuyer, envoyez des lettres ou télégrammes immédiatement à:

- **Président Alvaro Magana**
Casa Presidencial
San Salvador, El Salvador
- **M. Francis Blanck Sherd**
O.I.T.
Genève, SUISSE
- **Julio Samayoa**
Ministro del Trabajo
San Salvador, El Salvador
- **téléphonez à l'Ambassade du Salvador à Ottawa:**
tél.: 613-238-2939

Il faut rappeler dans ces télégrammes, lettres ou téléphones que lors des élections du 28 mars 1982, le président Magana garantissait le respect des droits humains au Salvador pour tous les secteurs de la population. Nous demandons donc:

- que la vie des personnes arrêtées soit respectée et qu'on fasse connaître l'endroit de leur détention.
- que soit libérés aussi les membres du FDR récemment arrêtés et incarcérés: Mauricio Domeneh, Carlos Molina, Luis Menjivar, Jorge Herrera, David Elias Guadron et America Perdon, cette dernière de la commission des droits humains et du comité des mères des disparus.



SECTEUR PUBLIC

200,000 travailleuses et travailleurs du secteur public ont débrayé pour 24 heures

au centre Paul-Sauvé

C'est avec enthousiasme que les travailleuses et les travailleurs ont accueilli toutes les intervenantes et les intervenants qui se sont succédé au centre Paul Sauvé. La musique de la Fanfaronie, le spectacle du syndicat des garderies ont créé dès le début une atmosphère de chaleur et de solidarité dont tout le monde avait grandement besoin.

Les nombreux discours ont porté sur la nécessité de s'unir encore davantage pour contrer la coalition de plus en plus manifeste entre le gouvernement et le patronat.

Il est évident que le gouvernement veut faire reculer le secteur

C'est pour faire débloquer les tables de négociation et forcer le gouvernement et les associations patronales à négocier que le Front Commun CSN-CEQ-FTQ a débrayé mercredi dernier.

Dans l'ensemble cette journée nationale de protestation s'est déroulée dans l'ordre et aussi dans l'enthousiasme.

C'était également aussi la première fois qu'existait une coordination aussi importante avec des groupes indépendants au chapitre des services essentiels et des lignes de piquetage.

En effet en coordination avec le Regroupement des infirmières et des infirmiers du Québec (RIIQ) les services essentiels ont été ajustés et dans plusieurs cas à la hausse.

Outre les lignes de piquetage, différentes manifestations se sont déroulées sur l'ensemble du territoire québécois et ont pris des formes différentes selon les régions: ralliements, soirée de solidarité, distribution de tract du Front Commun, manifestations, etc... Notons également l'appui des membres de la CEQ et de la FNEEQ-CSN sur plusieurs lignes de piquetage des institutions du réseau des affaires sociales.

public en pillant systématiquement les conventions collectives.

L'issue de la négociation dans le

secteur public aura des conséquences majeures sur la qualité de vie de l'ensemble des Québécois.



Mardi, 9 novembre, à douze heures du débrayage des travailleuses et travailleurs du secteur public, les préparatifs vont bon train; quelques bricoles à finaliser, on se répète les consignes, Claude Brunet, le président du Comité des malades nous pompe l'air depuis deux semaines et maintenant, il vient de prendre une injonction contre la Fédération des Affaires Sociales pour empêcher la grève dans les hôpitaux.

Le gouvernement se réjouit en silence. Pas besoin de porter le blâme, laissons la sale job aux autres! 14h00. Conférence de presse du président de la F.A.S. Les journalistes sont tous là, pour certains le dossier est nouveau. Impatients, ils attendent les commentaires du président. Le message est clair mais... Les premiers reportages radio sèment le doute chez les militantes et militants. Les téléphones se mettent sonner. On refait encore une fois la tournée téléphonique pour reconfirmer le message du président: "tel que décidé en Front commun, il y aura débrayage de 24 heures dans les Affaires Sociales le 10 novembre".

18h00. La population a maintenant les yeux rivés sur les journaux télévisés: Normand Lester à Radio-Canada finit par annoncer le débrayage et confirme que les syndicats vont respecter les services essentiels mais c'est Claude Brunet qui a eu le dernier mot dans l'échange. Son message est pathétique mais sonne faux. Son parti-pris lui a fait oublier les conséquences des coupures budgétaires du gouvernement Lévesque sur la santé de la population.

Vers 11h00, les premières lignes de piquetage se sont levées devant les hôpitaux.

La nuit s'annonce froide et longue, comme l'hiver. La noirceur semble les isoler davantage. La première heure passée, la peur fait place aux confidences. Les travailleuses et les travailleurs savent maintenant qu'ils ne seront pas seuls... Au matin, les mêmes gestes se répèteront partout.

Les 24 heures à l'hôpital Général de Québec

À travers la vitre du bureau, Thérèse Massé voit le directeur du personnel froncer des sourcils à nouveau. Ce dernier éloigne le téléphone de ses oreilles et tapote dans la vitre. Alors Thérèse entre dans le bureau et prend en charge la communication.

À quelques heures du débrayage de 24 heures, le directeur du personnel de l'hôpital Général de Québec a un problème. C'est que les salariées de la liste de rappel qu'il tente de rejoindre pour assurer certains services essentiels qui font partie du dépôt syndical ne sont pas du tout disposées à venir travailler pendant le 24 heures. Quant ça bloque au bout du fil, le directeur fait un signe de détresse à Thérèse, présidente du syndicat, qui vient tenter de convaincre sa camarade.

Pendant le 24 heures, les services essentiels seront assurés. Le ministre Johnson a beau trouver absurde de négocier les services essentiels pendant une grève interdite par la loi, les directeur d'établissement, eux, ont sauté à pieds joints sur ce qu'offrait le dépôt syndical.

Dès 22:00 heures, la ligne de piquetage s'installe. Tous les cadres défilent, pyjamas en main. À minuit, une ligne joyeuse d'une trentaine de personnes est massée. Vers 2:00 heures, le comité de négociation vient renforcer les lignes quelques instants, puis on va visiter quelques autres lignes, entre autres à Christ-Roi.

Le matin, la ligne est plus dense. La guérite d'entrée est habillée en pancartes de même que les clôtures qu'entourent l'antique bâtiment.

De là on peut apercevoir les piqueurs du CLSC Basse-Ville.

Pas plus d'une quinzaine d'employées ont passé la ligne. Des travailleuses du quart de nuit racontent comment des soeurs de la Communauté des Augustines sont venues prêter mains fortes aux cadres, entre autres quatre à l'unité 3000. Ces scabs occupent un bâtiment adjoignant l'hôpital et, comme des souris empruntant les dedans de murs pour rejoindre leur butin, elles ont voyagé en catimini par des corridors intérieurs jusqu'à l'hôpital.

Pour Thérèse et les autres officiers, la situation va au-delà de leurs espérances. Le vote est passé. Au contraire de 79, les patrons ne se sont pas mis au téléphone pour proférer des menaces aux employées-s. Et les infirmières de la SPIIQ ont réagi fortement aux propos de l'Ordre des infirmières, en congrès hier, selon lesquels la Corporation est contre tout débrayage: "Faut arrêter de jouer avec la conscience des infirmières. On est des travailleuses comme les autres".

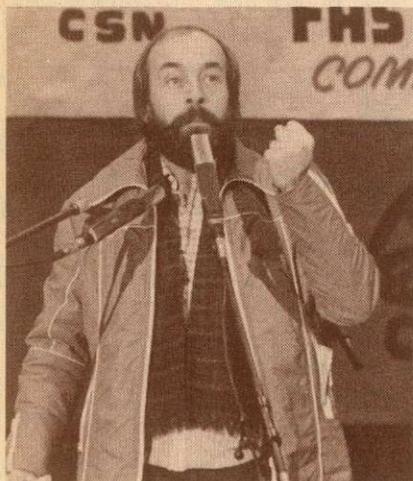
Le groupe s'agglutine autour d'un employé qui vient de se faire interdire l'entrée de l'hôpital, sous prétexte qu'il sentait un peu l'alcool. La bouteille en cause, c'est la bouteille de cognac dont leur a fait cadeau la fille d'une bénéficiaire. On rit des paroles d'un autre qui a vu tel cadre dans les plats de cuisine, l'air de quelqu'un qu'on vient d'envoyer en punition.

À l'hôpital Général de Québec, le débrayage est un franc succès et les conseillers syndicaux qui font la tournée des lignes disent qu'il en est de même ailleurs. Un air décidé flotte sur tous les visages. Le gouvernement doit changer sa mise.



**discours des présidents
au Centre Paul-Sauvé**

Yves Lessard



Yves Lessard n'a pas caché son indignation face à la détérioration rapide des services de santé d'une part et, d'autre part, face aux choix politiques du gouvernement qui favorise l'enrichissement des médecins...

"... Au cours des dernières années, 450 cliniques et polycliniques se sont multipliées au Québec soit cinq fois plus de cliniques privées que de CLSC... Pourtant, la vocation des CLSC a toujours été de rendre plus accessibles les soins de santé à la population..."

"Aujourd'hui, les coupures dans les services font en sorte de favoriser l'utilisation des services de santé et sociaux par le biais de cliniques privées et polycliniques où l'on retrouve, les mêmes médecins qui pratiquent dans les hôpitaux et qui ouvrent des cliniques privées à des frais qui sont, pour les contribuables, de 20% plus dispendieux que dans les hôpitaux..." (par exemple, à cause des coupures dans le personnel, les hôpitaux envoient les patients faire prendre leur radiographie dans ces cliniques).

Claude Gauthier

Claude Gauthier, président de la Fédération Nationale des Enseignantes et Enseignants du Québec (FNEEQ) a profité de l'occasion pour dénoncer la situation qui sévit actuellement dans le secteur de l'éducation aux adultes.

Irène Ellenberger

Irène Ellenberger, présidente du conseil central de Montréal. "Le gouvernement a mis pas mal de monde sur sa liste noire... Tous ceux et celles qui se battent pour un peu plus de justice, pour de meilleures conditions de travail, pour de meilleurs services au Québec"...

Céline Lamontagne

Céline Lamontagne, présidente de la FESP a rappelé aux travailleuses et aux travailleurs que ce n'était pas la première fois que l'on tentait d'effrayer les travailleuses et les travailleurs par des lois spéciales pour leur enlever le droit de grève. "La dernière fois notre secteur a été obligé de faire la grève pendant plus de deux mois pour obtenir une convention collective négociée"...

Les politiques du gouvernement du parti québécois dans ce secteur sont manifestement orientées de manière à répondre avant tout aux besoins immédiats des entreprises, a-t-il affirmé.

Il a réitéré au nom de tous les enseignantes et enseignants l'urgence de contrôler davantage les contenus des cours.

La clientèle de l'éducation aux adultes ne bénéficie pas, a-t-il dit, de services de qualité:... "Le soir, il n'y a pas de bibliothèque, pas de café-



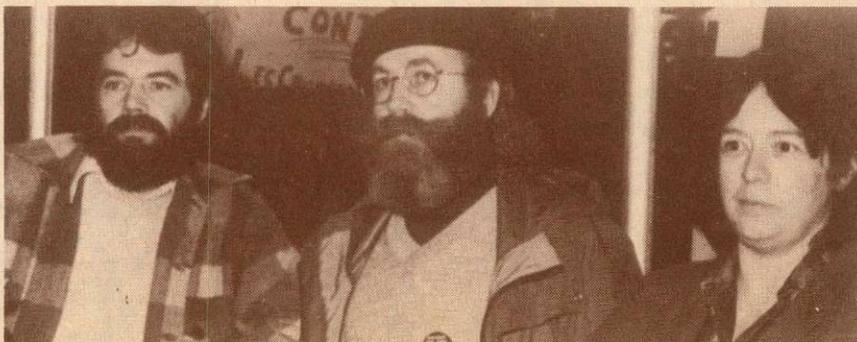
téria, les professeurs sont le plus souvent engagés à la dernière minute et n'ont même pas de temps pour préparer leur cours. L'engagement de ces professeurs est laissé à l'arbitraire des patrons..."

... "et contrairement à ce que Marcel Gilbert, ex-coordonnateur à la CSN déclarait la semaine passée et rapporté par les journaux, nous tenons à affirmer que les droits acquis sont importants pour maintenir la qualité des services publics et que le droit de grève est un droit légitime; nécessaire pour maintenir nos acquis, nécessaire pour aller chercher des revendications pour améliorer la qualité des services."

Gérard Larivière

Face aux abus de pouvoir flagrant du gouvernement péquiste, aux multiples gestes unilatéraux, qu'il a posé dans le domaine des relations de travail avec les employés du secteur public, il est bon de constater que les forces syndicales constituent le vrai pouvoir d'opposition et que le 24 heures en est une manifestation sans équivoque.

C'est que déclarait Gérard Larivière président de la Fédération des Professionnelles-les salariés et cadres du Québec (FPSCQ) aux syndiquées-és rassemblés au centre Paul Sauvé.



Gérard Larivière
président de la FPSCQ

Claude Gauthier
président de la FNEEQ

Céline Lamontagne
présidente de la FESP

au centre des services sociaux de Québec mission accomplie

Les 600 syndiqué-e-s du centre de services sociaux de Québec, participant au Front commun, ont débrayé aujourd'hui. Des lignes de piquetage ont été tenues devant les édifices de la protection de la jeunesse, de la direction générale et d'autres points de service du centre de services sociaux dans l'ensemble du territoire de la région de Québec, paralysant ainsi pour quelques

heures les activités de la commission des droits de la personne et du service de réadaptation sociale. Les lignes furent respectées par les syndiqués du syndicat des fonctionnaires provinciaux de Québec (SFPQ) et du syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPCQ).

Les services essentiels ont été assurés dans tous les endroits.

services essentiels: excellents

L'accent mis par les syndicats pour assurer les services essentiels lors du débrayage de 24 heures mercredi dernier a démontré au gouvernement, au patronat et à Claude Brunet que les travailleuses et les travailleurs des Affaires Sociales ont à coeur la santé de la population. Comme l'ont rapporté les journalistes qui ont suivi de près le débrayage (Radio-Canada), les services essentiels ont été assurés dans la presque totalité des hôpitaux du Québec.

Aucun incident majeur, aucune plainte, n'en déplaise à Pierre-Marc Johnson, n'a été rapporté, ont confirmé les journalistes.

On compte sur les doigts de la main les endroits où les services essentiels n'ont pu être assurés comme prévu. Dans ces endroits, les syndiqués-és ont dû faire face à l'obstination des patrons qui ont refusé l'accès des établissements aux syndiqués-és qui en avaient la responsabilité.

le 24 heures à la CTCUM aussi

Les employés de soutien de la CTCUM ont débrayé en même temps que les membres du front commun du secteur public. Ces travailleurs sont eux aussi encarcenés par l'appareil judiciaire et législatif du gouvernement du PQ et ont par le fait même toutes les difficultés à négocier une convention collective.



"Le beurre, c'est le même prix pour tout le monde!"

Les travailleuses et les travailleurs de la Biscuiterie David ont, eux aussi, contribué à réchauffer l'atmosphère au Centre Paul-Sauvé lors du ralliement. **Nouvelles-csn** a interviewé trois travailleuses qui ont expliqué pourquoi leur syndicat appuyait la lutte du secteur public.

"Ça va très mal dans shop" comme l'ont souligné les travailleuses de la biscuiterie David, en lock out depuis le 18 juin 1982. "Nous autres, on est syndiquées depuis 1962 et les patrons nous

obligent à faire la grève à toutes les deux conventions... On vient dernièrement d'apprendre qu'ils vont fermer. Nous avons accepté les offres patronales à 82% mais on a refusé le protocole de retour au travail à 64% parce qu'ils voulaient congédier de cinq à neuf personnes. Ils les accusent d'avoir fait du van-



dalisme et ils les ont jugées avant qu'elles n'aient subi leur procès."

"On est venu appuyer le secteur

public parce que leurs revendications sont les mêmes que nous autres, parce que le "beurre, c'est le même prix pour tout le monde!". Tout le monde veut la sécurité d'emploi, des conditions décentes, des garderies pour permettre aux femmes de travailler sans inquiétude. Nous autres aussi, on aimerait ça être en Front commun. Par exemple, si toutes les compagnies de biscuits négociaient en même temps, on serait probablement pas dehors aujourd'hui. Le Front commun du secteur public, c'est plus important qu'on le pense. C'est tout le monde qui nous donne des services à nous et à nos enfants.

"C'est pour cela qu'il y a tant de grèves. On aime mieux manger du balloné dehors que de la mardo endedans!"

Étant donné l'abondance de nouvelles sur le débrayage dans le secteur public, nouvelles-csn assurera le suivi des régions dans son prochain numéro. Laurentides, Thedford, Shawinigan etc... nous avons bien reçu vos reportages.

...petites nouvelles...



droit au travail

un syndicat de sans-emploi à Sept-Îles

Face à l'accroissement sans précédent du nombre de sans-emploi dans la région de Sept-Îles, le conseil central de la CSN a décidé de favoriser la mise-sur-pied d'un syndicat de sans-emploi dans la région.

Ce nouveau syndicat verra à assurer la défense des conditions de vie de ses membres et à lutter pour la reconnaissance du droit au travail pour tout le monde. Le syndicat assistera les sans-emploi dans leurs démarches souvent difficiles et pénibles auprès de l'assurance-chômage et de l'assistance sociale. Il proposera également des projets de développement économique et social pour l'ensemble de la région.

Le syndicat des sans-emploi regroupera ses membres sur une base régionale, mais également sur une base sectorielle en tenant compte de l'expérience, de la formation et des aspirations professionnelles de chacun.

•••

la SNA mal vue dans la région de Thetford

À la lumière d'un sondage, auquel ont répondu près de 1100 résidents de la région de Thetford, il apparaît que la Société Nationale de l'Amiante, nouvelle société d'État du Gouvernement du Québec, n'a pas répondu aux attentes régionales.

Pour les membres du comité des chômeurs de la SAL qui ont conduit le sondage auprès de la population entre le 15 juillet et le 15 août, les réactions à l'acquisition de la société Asbestos par la SNA sont négatives.

Plus de 83,7% des questionnés estiment que les politiques de la SNA depuis l'achat de la Société Asbestos n'ont pas été profitables pour la région.

De plus, seulement 7,7% des répondants avouent que la SNA s'est montrée intéressée aux retombées sociales de l'entreprise dont elle est le nouveau propriétaire.

Pour le Comité des chômeurs, le peu d'intérêt que suscite les décisions de la SNA s'explique par le comportement actuel des administrateurs d'État qui privilégient la productivité à la création d'emplois.

•••

à Sorel des paniers pour Noël

Le conseil central de Sorel a lancé une campagne de paniers de provision pour Noël sous le thème

"un Noël comme tout le monde". Le but poursuivi: aider les plus démunis, soit les chômeuses et chômeurs de la région Sorel-Tracy, qui sont plus de 23,000, soit près de 50% de la population active.

•••

100 marcheurs pour l'emploi à Rouyn

Le 5 novembre dernier, à Rouyn, plus de 100 personnes ont marché dans les rues de la ville pour faire connaître aux politiciens de la région leur désaccord face aux politiques gouvernementales actuelles, qui favorisent l'augmentation du chômage au lieu de le combattre. Ont participé à cette manifestation la FTQ, la CSN, la CEQ, les garderies, les parents uniques, les comités de citoyens à faibles revenus, le regroupement de chômeurs et chômeuses, etc.

•••

du 5 au 13 novembre la semaine des sans-emploi

La période du 5 au 13 novembre avait été désignée, dans de nombreuses villes et régions (Sherbrooke, Sorel, Drummondville, Asbestos, Victoriaville, Plessisville et Thetford Mines) comme étant la semaine des sans-emploi. Diverses manifestations, représentations théâtrales, soupers populaires et, pour terminer, une grande marche au flambeau dans les rues de Sherbrooke le 13 au soir.

conflits de travail

les employés de Menasco veulent négocier

Les 356 employés de Menasco, en lock-out depuis le 11 juillet dernier, ont reconfirmé l'entente de service qui les lie à la CSN et exigé la reprise des négociations. Ils ont également demandé à divers députés et ministres d'intervenir dans le dossier: Gilbert Paquette, ministre de la science et de la technologie, Raynald Fréchette, ministre du travail, Rodrigue Biron, ministre de l'industrie et du commerce, tous trois du gouvernement québécois ainsi que Gilles Lamontagne et Jean-Jacques Blais, respectivement ministres de la Défense et de l'Approvisionnement au fédéral.

•••

les employé-e-s de CKML en grève

Les neuf employé-e-s syndiqué-e-s de la station radiophonique CKML, de Mont-Laurier, sont en grève depuis le 4 novembre. Ils tentent depuis janvier dernier de négocier un premier contrat de travail mais n'arrivent pas à s'entendre sur la sécurité d'emploi, le plancher d'emploi et la définition des tâches; il n'a pas encore été question de salaires.

...petites nouvelles...

Chapais: la grève se règlera-t-elle suite aux élections?

Les employé-e-s municipaux de Chapais, en grève depuis le 3 septembre dernier, ont grandement apprécié les élections municipales du 7 novembre dans leur ville. En effet, le maire Pellerin, qu'ils affrontaient en négociation, a été expulsé, avec son équipe, de la scène de l'hôtel-de-Ville. Et le nouveau conseil municipal est maintenant composé de cinq militants syndicaux: Anita Pedneault, présidente du syndicat des employé-e-s du CLSC (CSN), Claude Larouche, vice-président du syndicat des travailleurs des mines (CSN) ainsi que trois autres travailleurs de la mine. Fait encourageant: les nouveaux élus municipaux sont allés fêter leur victoire dans le local de grève des employé-e-s municipaux.

Biscuits David: les syndiqué-es ne croient pas à la fermeture

Malgré l'annonce de la fermeture définitive de leur usine, les 500 employé-e-s syndiqué-e-s de Biscuits David n'y croient pas. En fait, la convention collective, à deux points près, était résolue: ne restaient en suspens que l'ajustement salarial pour les six derniers mois de la convention et — le point le plus sensible — le refus de la compagnie de réengager certains employés, sans même leur donner le droit à un arbitrage, droit recon-

nu par les lois provinciales du travail.

lock-out au comité paritaire de l'automobile et de la coiffure

Depuis le 28 octobre, les employé-e-s du comité paritaire de l'automobile et de la coiffure Lanaudière-Laurentides sont en lock-out. Le bureau de direction de ce comité paritaire est composé de quatre représentants patronaux et de quatre représentants syndicaux (deux CSD, deux FTQ). Jusqu'à date, ces représentants syndicaux sont indifférents à la situation des employé-e-s en conflit. Cela durera-t-il longtemps?



nouvelles csn dans les kiosques

Depuis quelques semaines, **nuvelles csn** est vendu au coût de 35¢ dans six kiosques de journaux du métro de Montréal. Il s'agit évidemment d'une expérience qui nous permettra de voir s'il est envisageable de distribuer publiquement et sur une plus large échelle notre hebdomadaire dans le public.

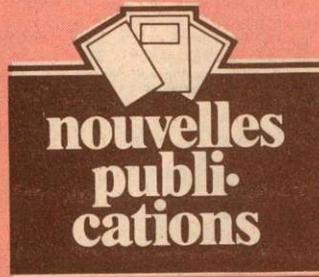


règlement par les deux syndicats de Standard

Lundi soir, le 8 novembre, les deux syndicats des Cartonniers Standard ont mis fin à leur conflit après en être venu à une entente avec leur employeur. Ce règlement, adopté à 77%, permet le maintien des acquis en plus d'une augmentation salariale de 2\$ l'heure au cours des deux prochaines années.

la grève prend fin chez Penn Hafner

En grève depuis le 20 août dernier, les travailleurs de Penn hafner en sont venus à un règlement avec leur employeur le 7 novembre dernier. Le retour au travail s'effectuera progressivement à compter du 15 novembre.



Dans le numéro d'automne de **Magazine CEQ**, \$2,50 dans les kiosques, le dossier principal porte sur la jeunesse et ses difficultés à s'intégrer au marché du travail. Les dossiers à venir dans les prochains numéros: le syndicalisme (hiver), la télématique (prin-



temps) et les loisirs (été). Un abonnement coûte \$8 pour 4 numéros.

CEQ
2336, chemin Ste-Foy,
Ste-Foy, G1V 4E5



Les présentes négociations du Front commun sont pour les centrales et les syndicats affiliés l'occasion de faire un pas de plus dans un syndicalisme social et politique. C'est ce qui ressort du dossier que vient de publier la revue **Vie Ouvrière** sur les travailleurs du secteur public. Un dossier de 50 pages, comprenant des interviews des analyses et des expériences de grèves qui suscitent la solidarité du public.

On peut se le procurer au Centre Saint-Pierre, 1212 Panet, Montréal, ou à la **Revue Vie Ouvrière**, 1201 rue Visitation, Montréal

M. Trudeau M. Lévesque

La CSN

“met le paquet”
sur l'emploi

Dans une campagne de publicité d'une ampleur sans précédent, la CSN a commencé samedi la publication, dans tous les quotidiens du Québec, de placards portant sur l'emploi.

S'adressant directement aux premiers ministres Trudeau et Lévesque, la CSN exige des deux gouvernements qu'ils cessent leurs attaques à l'endroit de ceux et celles qui travaillent pour s'occuper, plutôt, de ceux et celles qui ne travaillent pas.

On sait qu'aussi bien à Ottawa qu'à Québec, les travailleuses et travailleurs sont visés, soit par la politique de 6-5%, soit par les coupures de salaires dans le secteur public. La deuxième publication se situera mardi le 16, la troisième jeudi le 18 et la dernière samedi le 20 novembre.

Selon la centrale, il faut prendre les grands moyens pour que les gouvernements prennent véritablement conscience de l'urgence d'intervenir pour créer des emplois. Le chômage, avec les coûts sociaux qu'il entraîne, est un luxe qu'on ne peut pas se payer.

Les deux derniers placards publicitaires porteront les propositions concrètes de la CSN pour la création et le maintien de l'emploi dans les secteurs privé et public.

*le problème
c'est pas ceux
qui travaillent!
c'est ceux qui
travaillent pas!*



Que des hommes et des femmes prennent soin de nos parents dans les hôpitaux et dans les centres d'accueil;
que des hommes et des femmes enseignent à nos enfants dans les écoles;
que des professionnels conseillent les bénéficiaires dans les réseaux de l'éducation et de la santé;
qu'il y ait des concierges dans les écoles, des employé-es de bureau dans les commissions scolaires;
qu'il y ait du monde à l'ouvrage.
ÇA, C'EST NORMAL

Quand un ouvrier de la construction a travaillé seulement deux mois durant la dernière année;
quand un travailleur forestier n'a pas coupé de bois depuis un an parce que les moulins tournent au ralenti;
quand un soudeur ne construit plus de bateaux;
quand des milliers de femmes ne peuvent se trouver de travail;
quand des milliers de jeunes qui ont quitté l'école depuis deux ans ne peuvent se trouver d'ouvrage.
ÇA, C'EST PAS NORMAL

Ottawa nous dit:

«Ceux qui travaillent gagnent trop cher, nous ne sommes pas compétitifs sur les marchés internationaux. Les travailleurs doivent donc se serrer la ceinture et réduire leurs hausses de salaires à 6 et 5%, pour faire baisser l'inflation. Même si le prix qu'il faut payer, c'est un million et demi de chômeurs.»

Nous, nous disons:

«C'est une logique qui nous mène à la faillite. Les salaires sont loin d'être le principal facteur de nos difficultés actuelles. La preuve! De 1975 à 1980, les salaires ont augmenté de 48% au Canada, de 56% aux USA, de 93% au Japon, de 104% en France, de 116% en Angleterre.»

* Salaire horaire dans l'industrie manufacturière: U.S. Bureau on Labor Statistics.

Québec nous dit:

«Ceux qui travaillent doivent se compter chanceux de travailler. Surtout dans le secteur public, ils devraient se sentir coupables d'avoir des emplois mieux protégés. Comme ce sont eux les principaux responsables de notre déficit budgétaire, il faut qu'ils paient. On va couper leur salaire.»

Nous, nous disons:

«Le discours des politiciens québécois depuis plus d'un an est injuste à l'endroit des travailleuses et des travailleurs du secteur public. On bâtit un pays en répondant aux espoirs du monde, pas en méprisant ceux et celles qui travaillent pour la société.»

*Vous n'avez pas le droit
de vous tromper de cible*

